



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

COMMUNICATION / INTÉGRÉ AU PV 719 DE LA SÉANCE DE LA CRMS DU 10/01/2024

BXL60048 Membres de la CRMS

- **Renouvellement des membres** : la désignation des futurs membres (sur proposition du Parlement) par le Gouvernement est prévue le 18/01, avec une demande de la CRMS d'une entrée en vigueur après le 1^{er} février.